

John Benjamins Publishing Company



This is a contribution from *Linguisticae Investigationes* 39:2
© 2016. John Benjamins Publishing Company

This electronic file may not be altered in any way.

The author(s) of this article is/are permitted to use this PDF file to generate printed copies to be used by way of offprints, for their personal use only.

Permission is granted by the publishers to post this file on a closed server which is accessible only to members (students and faculty) of the author's/s' institute. It is not permitted to post this PDF on the internet, or to share it on sites such as Mendeley, ResearchGate, Academia.edu.

Please see our rights policy on <https://benjamins.com/content/customers/rights>

For any other use of this material prior written permission should be obtained from the publishers or through the Copyright Clearance Center (for USA: www.copyright.com).

Please contact rights@benjamins.nl or consult our website: www.benjamins.com

Les pluriels internes féminins de l'arabe tunisien

Myriam Dali et Éric Mathieu
Université d'Ottawa

Introduction

En arabe, il existe un pluriel externe et un pluriel interne (Ojeda, 1992 ; Acquaviva, 2008). Les pluriels externes se forment par suffixation, tandis que les pluriels internes sont formés par un changement dans la racine du nom. (1a) est un exemple d'un pluriel externe et (1b) d'un pluriel interne.

- (1) a. El muʔalm-een rajʔ-u l-el-biru
def. enseignant-PL.EXTERNE retourner.PERF-3.MASC.PL à-le-bureau
(Les enseignants sont retournés au bureau)
- b. El rjel xerj-u
def. homme.PL.INTERNE sortir.PERF-3.MASC.PL
(Les hommes sont sortis) [Arabe tunisien]

Comme ces deux exemples le démontrent, les deux pluriels s'accordent avec le verbe en nombre, personne et genre. Cependant, bien que les traits ϕ (les traits syntaxiques de personne, genre et nombre) des pluriels internes occupant la fonction sujet s'accordent généralement en genre et en nombre avec le verbe, tel que démontré en (1b), ils peuvent aussi présenter des traits d'accord différents de ceux du verbe, tel qu'illustré en (2). Ici, le verbe est, contrairement à toute attente, fléchi au féminin singulier alors que *rjel* ('hommes') est bel et bien un nom masculin pluriel. Notre article vise à expliquer ce phénomène de variation de l'accord.¹

- (2) El rjel xerj-et
def. homme.PL.INTERNE go.out.PERF-3.FEM.SG
(Les hommes sont sortis) [Arabe tunisien]

1. Tous les exemples proviennent de l'arabe tunisien et sont tirés d'observations et de données introspectives fournies par Myriam Dali, locutrice native de l'arabe tunisien.

Il est à noter que ce phénomène ne s'observe qu'avec les pluriels internes, tel que le démontre l'agrammaticalité de l'exemple en (3), où le sujet est un pluriel externe masculin ne déclenchant pas l'accord féminin singulier du verbe. Seul l'accord masculin pluriel est possible, comme il est démontré dans l'exemple en (1a).

- (3) *El muʔalm-een rajʔ-et l-el-biru
 def. enseignant-PL.EXTERNE retourner.PERF-3.FEM.SG à-le-bureau
 (Les enseignants sont retournés au bureau) [Arabe tunisien]

L'échec de l'accord est, depuis quelques années, un sujet populaire en linguistique (Preminger 2014) et le contraste exposé ci-dessus entre (1b) et (2) représente un cas intéressant à ajouter à cette littérature. Dans cet article, nous soutenons néanmoins que le manque d'appariement des traits ϕ observé en (1b) n'est pas un cas d'échec de l'accord. Notre hypothèse est que le pluriel interne est, en fait, singulier ainsi que féminin à un niveau sous-jacent, le verbe s'accordant ainsi strictement avec son sujet. Notre recherche s'insère dans le cadre de la théorie des nominaux de Borer (2005) et de la théorie des pluriels de Mathieu (2013a,b).

Notre étude fournit des arguments supplémentaires en faveur des idées suivantes: 1) les groupes nominaux peuvent contenir des traits « cachés » (den Dikken, 2001; Wechsler et Zlatić, 2003; Danon, 2011; Smith, 2015; Landau, 2016); 2) les pluriels peuvent être générés dans une projection nominale plus haute que celle proposée par Borer (2005); 3) le genre peut être employé au-delà du cadre de la simple spécification lexicale en créant des individus et en agissant comme un opérateur syntaxique; 4) l'accord joue un rôle dans la syntaxe étroite (et donc dans la sémantique).

Le phénomène de variation de l'accord que nous étudions dans cet article a été observé en arabe libanais par Zabbal (2002), qui note un effet de contraste sémantique similaire à ce que nous décrivons entre les deux accords possibles, sans toutefois proposer d'analyse complète de l'origine de l'effet du genre sur l'interprétation et dans un contexte théorique pré-Borer (2005). Zabbal (2002) propose simplement que les pluriels internes s'accordant au féminin singulier sont générés sous N et qu'ils sont dérivationnels et donc lexicaux. Au contraire, nous proposons que les pluriels internes qui ne s'accordent pas avec le verbe sont flexionnels et ne sont donc pas des pluriels lexicaux: ils font partie d'une construction prévisible et productive sans trace d'irrégularité quelconque. Notre article a pour but, non seulement de rendre compte de l'effet sémantique du contraste d'accord observé mais aussi d'expliquer pourquoi l'accord se fait au féminin. Zabbal (2002) note le lien entre le féminin du singulatif et le féminin de l'accord des pluriels internes, mais ne fait pas de connexion formelle. Selon nous, le féminin est la réalisation morphologique de la création d'un individu (qu'il soit un individu atomique ou un groupe) sous la tête Div. Enfin, il est à noter que d'autres études (Belnap, 1991; Brustad,

2000) considèrent l'accord féminin singulier avec les pluriels internes comme étant le résultat d'un effet pragmatique mettant l'accent sur l'effet de groupe, mais sans donner d'analyse syntaxique et sans contexte théorique bien défini.

Notre article est organisé comme suit. Dans la section 1, nous apportons des arguments en faveur de l'idée selon laquelle les pluriels internes qui occupent la fonction sujet et qui ne s'accordent pas strictement avec le verbe sont bel et bien de genre féminin (genre grammatical). La section 2 introduit des faits et arguments supplémentaires afin d'appuyer cette proposition en montrant que les doubles pluriels de l'arabe sont de genre féminin, le pluriel intermédiaire étant féminin à un niveau sous-jacent et le deuxième pluriel manifestant des traits grammaticalement féminins indépendamment du genre lexical ou naturel du nom pluralisé. Dans cette section, nous présentons notre analyse complète en intégrant nos résultats dans le contexte théorique de Borer (2005) et Mathieu (2009, 2012a,b, 2013a,b) avec une brève mention de la théorie récente des noms hybrides (dans le sens de Corbett, 2006) développée, entre autres, par Danon (2011), Smith (2015) et Landau (2016).

1. Un pluriel interne féminin

Le terme *deflected agreement*, « accord déviant », est souvent employé dans la littérature (voir Belnap, 1991; Brustad, 2000; Acquaviva, 2008) pour se référer au type d'accord présenté en (1b), où des traits d'accord féminin singulier apparaissent sur le verbe, alors que le sujet porte les marques du masculin/pluriel. Ce terme suggère que l'accord du verbe dévie en quelque sorte de l'accord régulier (aussi connu sous le nom de *strict agreement*, « accord strict »), entraînant une disparité entre le genre du sujet et celui du verbe.

Dans cette section, nous présentons des faits qui montrent que ce qui semble être une instance d'échec de l'accord est, en réalité, un phénomène déclenché par la nature et les propriétés du nom sujet. Plus particulièrement, nous proposons que, dans ce type de construction, le pluriel interne occupant la fonction sujet est féminin à un niveau sous-jacent.

Présentons à nouveau le contraste qui nous intéresse. Tel que nous l'avons vu dans l'introduction, en (4a), l'accord entre le sujet se fait avec le verbe (masculin pluriel) alors qu'en (4b), l'accord entre le sujet et le verbe ne se fait pas (le verbe est féminin singulier).

- (4) a. El rjel xerj-u
 def. homme.PL.INTERNE SORTI.PERF-3.MASC.PL
 (Les hommes sont sortis)

- b. El rjel xerj-et
 def. homme.PL.INTERNE sortir.PERF-3.FEM.SG
 (Les hommes sont sortis) [Arabe tunisien]

Nous défendons ici l'hypothèse que l'accord spécial du verbe reflète une alternance sémantique. Les phrases telles que celle en (4b) sont associées à un sens particulier. Alors que la phrase en (4a) peut recevoir une interprétation distributive ou collective (les hommes sont sortis séparément ou en groupe), (1b) ne peut recevoir qu'une interprétation collective (les hommes sont sortis en groupe).

Il est important de noter que le cas étudié dans le cadre de cette recherche est différent de l'accord partiel, phénomène bien connu de l'arabe standard, présentant des asymétries d'accord selon l'ordre des mots. Dans les phrases SVO de l'arabe standard, tous les traits ϕ du verbe s'accordent obligatoirement avec ceux du nom sujet, tel qu'illustré en (5a). Par contre, dans les constructions VSO, seul l'accord en genre est possible, tel qu'illustré en (5b), où le verbe porte les traits du singulier bien que le sujet soit pluriel. L'accord partiel (en genre seulement) n'est pas possible dans les phrases SVO, tel que démontré en (5c) et l'accord complet n'est pas permis dans les phrases VSO (5d).

- (5) a. n-nisaa?-u daxal-na makaatib-a-hunna
 def-femmes-NOM entrer.PAST-3PL.FEM bureau.PL-ACC-LEUR.FEM
 (Les femmes sont entrées dans leurs bureaux)
- b. daxal-at n-nisaa?-u makaatib-a-hunna
 entrer.PAST-3SG.FEM def-femmes-NOM bureau.PL-ACC-LEUR.FEM
 (Les femmes sont entrées dans leurs bureaux)
- c. *n-nisaa?-u daxal-at makaatib-a-hunna
 def-femmes-NOM entrer.PAST-3SG.FEM bureau.PL-ACC-LEUR.FEM
 (Les femmes sont entrées dans leurs bureaux)
- d. *daxal-na n-nisaa?-u makaatib-a-hunna
 entrer.PAST-3PL.FEM def-femmes-NOM bureau.PL-ACC-LEUR.FEM
 (Les femmes sont entrées dans leurs bureaux) (Fassi Fehri, 1993, p. 32)

L'arabe tunisien est un dialecte SVO,² ce qui rend l'accord partiel impossible. Cela signifie donc que l'absence d'accord en nombre observé en (4b) n'est pas en lien avec l'accord partiel. On notera également qu'il y a en (4b) une disparité en genre, contrairement à (5b). Par ailleurs, le phénomène présenté en (4b) rappelle « l'accord déviant » (voir Ferguson, 1989) en ce sens qu'il est optionnel et vise une absence d'accord en genre. Toutefois, « l'accord déviant » est souvent décrit en rapport avec l'arabe standard et implique des noms d'entités non humaines. Le

2. À l'exception des sujets dans les constructions ditransitives auquel cas, l'accord est tout de même complet plutôt que partiel.

contraste que nous étudions, tel que celui observé en (4), implique des noms faisant référence à des humains, une option qui n'est pas possible en arabe standard.

On observe généralement que les pluriels internes déclenchant un accord féminin singulier du verbe ne peuvent faire référence qu'à des groupes et non à des individus dispersés (Dali, 2015). Le pluriel interne *rjel* ('hommes') peut déclencher un accord féminin singulier du verbe dans le contexte suivant : un groupe de personnes (quatre hommes et quatre femmes) sont dans une maison. Ils veulent sortir, mais ne peuvent pas se mettre d'accord pour une activité. Ils décident donc de se séparer : les femmes vont au restaurant et les hommes, au café. Alors qu'elles se préparent, les femmes entendent la porte se fermer et l'une d'entre elles dit : *el rjel xerjet* ('les hommes sont sortis') (comme en (4b)). Ici, le sujet *rjel* ('hommes'), se réfère à un groupe d'hommes, et peut ainsi déclencher un accord féminin singulier du verbe. Imaginons maintenant que le groupe d'hommes arrive au café. Ils choisissent une table et passent leur commande. Puis, deux d'entre eux décident de s'asseoir en terrasse. Le serveur prépare les cafés et demande à son collègue s'il a vu ces deux derniers. Le collègue répond *el rjel xerju* ('les hommes sont sortis') (comme en (4a)). (4b) ne serait pas du tout approprié dans ce contexte, puisque le serveur parle de deux individus spécifiques, et ne fait pas référence aux hommes en tant que groupe.

L'usage de l'expression adverbiale *wehed wehed* ('un à un') fournit un autre indice appuyant l'observation que le pluriel interne déclenchant un accord féminin singulier du verbe reçoit une interprétation de groupe. Comparons les phrases en (6a) et (6b), où cette expression adverbiale a été ajoutée aux constructions présentées en (4).

- | | | | |
|--------|----------------------------------|-----------------------|------------------|
| (6) a. | *El rjel | xerj-et | wehed wehed |
| | def homme.PL.INTERNE | sortir.PERF-3.FEM.SG | un un |
| | (Les hommes sont sortis un à un) | | |
| b. | El rjel | xerj-u | wehed wehed |
| | def homme.PL.INTERNE | sortir.PERF-3.MASC.PL | un un |
| | (Les hommes sont sortis un à un) | | [Arabe tunisien] |

La phrase en (4a) est agrammaticale, car le pluriel interne déclenchant un accord féminin singulier du verbe reçoit une interprétation collective : le sujet se réfère à une entité plurielle qui doit être considérée comme un groupe homogène. Il ne peut donc pas être modifié par l'expression adverbiale 'un à un'. Toutefois, la phrase en (6b) est grammaticale, puisque les pluriels internes déclenchant un accord masculin pluriel du verbe ne sont pas liés à une interprétation collective.

Cette distinction a également été notée par Zabbal (2002), qui classe les pluriels internes en deux catégories : le *g-plural*, qui se réfère à un groupe d'entités en tant qu'unité indivisible et déclenche un accord féminin singulier du verbe,

et le *s-plural*, qui se réfère à plus d'un individu et déclenche un accord masculin pluriel du verbe. Bien que Zabbal reconnaît que l'accord déviant est causé par la nature du sujet (le *g-plural*), il ne fournit pas d'analyse complète de ce contraste. Il observe seulement que le *g-plural* est de genre féminin et qu'il a une interprétation de groupe. Compte tenu de la possibilité pour le *g-plural* d'affecter le genre du nom et du fait qu'il crée un nouvel élément lexical (par la formation d'un nom de groupe), Zabbal conclut que le *g-plural* est « plus dérivationnel » que le *s-plural* et est donc plus proche de la racine. Zabbal fait par conséquent valoir que le *g-plural* est réalisé plus bas que la tête Num, à savoir sous N. Cette analyse du *g-plural* n'explique pas le fait que le changement de genre affectant le sens est un processus productif, conforme à celui observé dans le fonctionnement du singulatif, comme nous le démontrerons plus bas. Nous proposons donc une analyse différente, unifiée, du pluriel interne féminin et du singulatif, en faisant valoir qu'ils découlent tous deux d'un changement de genre qui est réalisé sous la tête de Division, par un morphème flexionnel indépendamment responsable de la création d'individus (cf. Borer 2005 et plusieurs autres). Le *g-plural* n'est donc, selon nous, pas du tout lexical; au contraire, il a toutes les propriétés d'un pluriel normal, nonobstant sa différence sémantique particulière.³

Les anaphores fournissent un autre indice que le nom contrôle l'accord du verbe dans les constructions qui nous intéressent. Prenons l'exemple (7), où nous reprenons la construction (4b) pour y ajouter l'anaphore *mša bšaḏha* (ensemble), et le quantificateur *el kol* (tous), qui renforce l'interprétation de groupe.

- (7) *el rjel* *el kol* *xerj-et mša bšaḏha*
 def homme.PL.INTERNE tous sortir.PERF-3.FEM.SG avec soi.3-FEM.SG
 (Tous les hommes sont sortis ensemble) [Arabe tunisien]

En (7), le pluriel interne *el rjel* ('les hommes') est l'antécédent d'une anaphore portant l'accord féminin singulier. Puisque les traits de genre et de nombre des anaphores correspondent toujours à ceux de leurs antécédents, il est raisonnable de conclure, à partir de cet exemple, que le sujet est aussi féminin. De là, nous concluons que les pluriels internes ayant la fonction sujet déclenchant un accord féminin singulier du verbe sont en réalité féminins (féminins à un niveau sous-jacent, mais bel et bien féminins).

3. Kramer (2015) propose que le singulatif est généré sous *n* et par conséquent il est fort probable que son analyse générerait également le *g-plural* sous *n* (les faits ne sont cependant pas discutés par l'auteure, donc nous spéculons). Selon Borer et Ouwayda (2010) et Mathieu (2009, 2012a,b, 2013a,b), le singulatif est généré sous Division. Puisque le *g-plural* a un effet sur le genre, tout comme le singulatif, il est tout naturel de placer le *g-plural* sous Division. Voir plus bas pour les détails de cette analyse.

Cette proposition soulève une importante question : pourquoi la marque du féminin fait-elle surface sur le verbe et l'anaphore, mais pas sur le nom ? Nous proposons que cela est dû à la nature morphologique des pluriels internes. Tel que souligné dans l'introduction, il existe en arabe un pluriel externe et un pluriel interne. Les pluriels externes sont formés par suffixation. L'exemple en (8) montre que le morphème *-een* s'ajoute à la forme au singulier d'un nom masculin pour marquer le pluriel, alors que le pluriel d'un nom féminin est marqué par le suffixe *-et* ou *-at* comme en (9).

(8) fannan fannan-een
 artiste.MASC.SG artiste-MASC.PLUR
 (artiste, artistes)

(9) fannan-a fannan-et
 artiste-FEM.SG artiste-FEM.PLUR
 (femme artiste, femmes artistes) [Arabe tunisien]

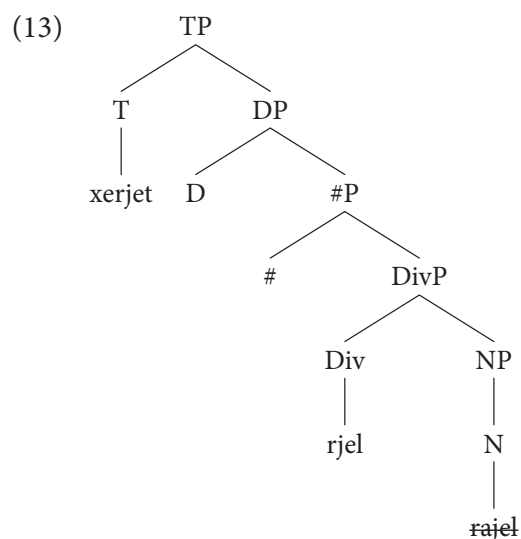
Tel qu'illustré ci-dessus, les suffixes du pluriel externe varient selon le genre du nom. D'autre part, il est impossible pour le genre de faire surface sur les pluriels internes, puisque ces derniers sont formés par un changement dans la racine du nom, et le genre ne peut généralement être exprimé que par suffixation en arabe (Caubet, Simeone-Senelle & Vanhove, 1988; Wright, 1933, p. 183). Les exemples en (10) montrent que même lorsque le genre est apparent sur les noms singuliers, tels que *kalb* ('chien') et *mrið* ('malade'), il n'existe qu'une seule forme de pluriel interne, et sans le contexte, il serait impossible d'identifier le genre du nom.

(10) a. kalb kalb-a kleb
 chien.MASC.SG chien-FEM.SG chien.PL.INTERNE
 (chien (mâle), chien (femelle), chiens)
 b. mrið mrið-a morða
 malade.MASC.SG malade-FEM.SG malade.PL.INTERNE
 (malade, malade, malade) [Arabe tunisien]

Compte tenu du blocage morphologique empêchant le marqueur féminin de s'afficher sur les pluriels internes, seul l'accord sur le verbe et les autres items lexicaux contrôlés par le nom permet de détecter le genre de ce dernier. Par exemple, l'adjectif *nafsiyya* ('personnelle'), en (11) est féminin singulier, malgré le fait qu'il modifie *mechekel* ('problèmes'), un pluriel interne féminin. En (12), le pluriel interne *chweh* ('scandales'), est l'antécédent d'un pronom déictique féminin singulier *heði*. Par conséquent, l'accord déviant reflète simplement le genre féminin qui ne peut pas faire surface sur le pluriel interne occupant la fonction sujet.

- (11) *ʔand-ek mečekel nafsij-ya*
 avoir-2SG problème.PL.INTERNE personnel-FEM.SG
 (Tu as des problèmes personnels)
- (12) *xlaʔt el beb bech taʔmel el chweh*
 défoncer.PERF.2.SG la porte aux. faire.IMP.2.SG def. scandale.PL.INTERNE
heð-i lkol?
 ce-FEM.SG all
 (Tu as défoncé la porte pour faire tous ces scandales?) [Arabe tunisien]

Avant de conclure cette section, il est important de garder à l'esprit que lorsque nous parlons de « pluriels internes féminins à un niveau sous-jacent », nous ne faisons pas référence au genre naturel ou sémantique, mais plutôt au genre grammatical qui classe les noms selon leur comportement syntaxique. Il en résulte que lorsque nous proposons que le nom *rjel* (hommes), est de genre grammatical féminin, nous affirmons que même si ce nom fait référence à des entités masculines, il appartient à une classe de noms qui, comme nous le démontrerons, a un comportement sémantique et syntaxique particulier par rapport au système de comptage. Le genre grammatical auquel nous faisons référence est le « genre supérieur » (au niveau syntaxique, il est supérieur au genre naturel, qui réside sous *n*, selon Kramer, 2009, 2015; Alexiadou, 2014 et plusieurs autres). Tel que soutenu par Kramer (2009, 2015), De Belder (2011), et Steriopolo & Wiltschko (2010), ce genre supérieur est celui qui contrôle l'accord, ce qui explique les traits féminins et singuliers que l'on retrouve sur le verbe. L'arbre en (13) représente le genre grammatical féminin supérieur de *rjel* ('hommes'), que l'on retrouve en (4b).



Pour résumer la section 1 : nous avons soutenu l'hypothèse selon laquelle le phénomène communément appelé « accord déviant » vient du fait que le pluriel interne

de fonction sujet est de genre féminin à un niveau sous-jacent. Nos principaux arguments proviennent de l'optionnalité de ce modèle d'accord, du fait qu'il est associé à un sens spécial, ainsi que du trait de genre que l'on retrouve sur l'élément anaphorique. Dans la prochaine section, nous montrons que les pluriels doubles sont toujours féminins en arabe et nous proposons qu'ils résultent d'un pluriel interne féminin pluralisé.

2. Les pluriels doubles

Dans la section précédente, nous avons établi qu'en arabe tunisien, les pluriels internes féminins à un niveau sous-jacent dénotent des groupes homogènes. Nous allons maintenant démontrer que ce type de pluriel est réanalysé comme un singulier qui peut servir de base pour les pluriels doubles, qui, comme nous le proposerons, impliquent à la fois une fonction de division (pour le singulier) et une fonction de comptage (pour le pluriel). Notre principal argument s'appuie sur le fait que le deuxième pluriel de l'arabe tunisien est toujours exprimé par la suffixation du morphème de pluriel externe féminin *-et*, quel que soit le genre naturel ou arbitraire de l'entité à laquelle il se réfère. Prenons les exemple en (14), de l'arabe tunisien.

- (14) a. *ħsan ħsonna ħsansonn-et* (*-een)
 cheval.SG cheval.PL.INT cheval.PL.INT-FEM.PL.EXT (*-MASC.PL.EXT)
 (cheval, chevaux, chevaux)
- b. *kteb ktobb ktobb-et* (*-een)
 livre.SG livre.PL.INT livre.PL.INT-FEM.PL.EXT (*-MASC.PL.EXT)
 (livre, livres, livres) [Arabe tunisien]

Deux stratégies de pluralisation sont à l'œuvre en (14). Un pluriel interne s'applique d'abord sur les noms singuliers, e.g. *ħsan* ('cheval'), en (14a) subit une transformation dans la racine et devient *ħsonna* ('chevaux'). Puis, ce pluriel interne est pluralisé à son tour par suffixation du marqueur féminin *-et*, pour donner le pluriel double *ħsonnet*.

Les exemples en (15) sont des exemples de phrases utilisant des doubles pluriels. Nous ferons référence au pluriel interne en tant que premier pluriel/pluriel intermédiaire, et au pluriel externe comme deuxième pluriel.⁴

4. En arabe tunisien, l'accord du verbe est, tel que vu en (i) ci-dessous, toujours masculin par défaut au pluriel. Le fait que les verbes en (15) soient marqués masculins n'indique donc pas que les sujets sont masculins.

- (15) a. El ḥsonn-et harb-u m-el firma
 def cheval.PL.INT-FEM.PL.EXT enfuir-3.MASC.PL de-la ferme
 (Les chevaux se sont enfuis de la ferme)
- b. El ktobb-et tsarq-u f-el-lil
 def livre.PL.INT.-FEM.PL.EXT. voler-3.MASC.PL dans-la-nuit
 (Les livres ont été volés pendant la nuit) [Arabe tunisien]

Il est à noter que *ḥsan* ('cheval'), et *kteb* ('livre'), sont des noms masculins en arabe tunisien, tel qu'illustré en (16), où le verbe porte la marque d'accord masculin.

- (16) a. el èsan y-ejri
 def cheval 3.MASC.-COURIR.IMPERF.SING
 (Le cheval court)
- b. el kteb msakk-ar
 def livre fermé.PERF-3.MASC.SING
 (Le livre est fermé) [Arabe tunisien]

Étant donné que *ḥsan* et *kteb* sont tous les deux de genre masculin en arabe tunisien, l'on s'attendrait à ce que le deuxième pluriel soit marqué par le suffixe masculin *-een*. Toutefois, les deuxièmes pluriels des noms masculins *ḥsan* et *kteb* affichent le morphème féminin *-et* en (15). Le suffixe *-et* marque généralement le pluriel des noms féminins, tel qu'illustré en (9). Ces faits indiquent que dans ces cas, le pluriel intermédiaire est un pluriel interne féminin à un niveau sous-jacent, comme celui qui a fait l'objet de la section 1. Tel qu'il a été affirmé dans la section 1, les pluriels internes féminins à un niveau sous-jacent font référence à des groupes. Ceci a été démontré dans l'exemple (6a), répété en (17), montrant qu'une phrase avec un pluriel interne féminin ne peut avoir une interprétation distributive, puisque ce dernier ne tolère pas l'usage du modificateur adverbial *wehed wehed* (un à un).

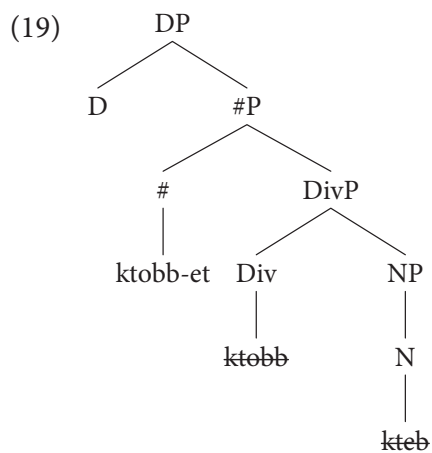
- (17) *El rjel xerj-et wehed wehed
 def homme.PL.INTERNE sortir.PERF-3.FEM.SG un un
 (Les hommes sont sortis un à un) [Arabe tunisien]

L'exemple présenté en (17) montre que le pluriel interne féminin dénote un groupe, dans son ensemble, tel une entité atomique indivisible. Par ailleurs, les pluriels internes féminins déclenchent aussi un accord singulier du verbe, tel qu'illustré en (4b), et répété en (18).

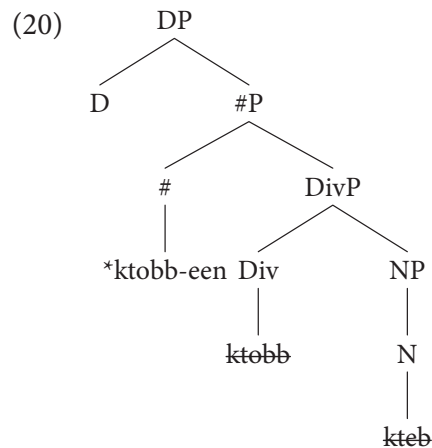
- (18) El rjel xerj-et
 def homme.PL.INTERNE sortir.PERF-3.FEM.SG
 (Les hommes sont sortis) [Arabe tunisien]

L'accord singulier du verbe suivant un pluriel interne féminin corrobore l'idée que ce dernier est réanalysé comme un singulier, ce qui suggère que le féminin réalise

une sorte de division, créant un nom dénotant un atome. Compte tenu de ces faits, l'idée d'un deuxième pluriel semble désormais plus plausible, puisque le pluriel intermédiaire est en fait interprété comme un *singulier*. Le deuxième pluriel est marqué par le suffixe de pluriel externe féminin *-et*, reflétant le genre grammatical du pluriel interne intermédiaire (réanalysé comme un singulier), tel qu'illustré dans la structure syntaxique ci-dessous en (19). Nous rappelons qu'un blocage morphologique empêche le genre de s'afficher sur les pluriels internes, mais qu'il devient visible par l'accord du verbe dans les constructions à accord déviant. Dans le cas des doubles pluriels, le genre fait surface à travers le second pluriel, puisqu'il s'agit d'un pluriel externe dont le suffixe exprime le genre.



La question suivante se pose : Pourquoi est-il impossible de pluraliser un pluriel interne masculin ? En d'autres mots, hormis l'observation que le deuxième pluriel affiche le suffixe féminin *-et*, existe-t-il une justification du fait que les pluriels internes masculins ne peuvent pas servir de base pour les doubles pluriels ? Partant de l'hypothèse que seuls les noms singuliers peuvent être pluralisés, nous supposons que les pluriels internes masculins ne sauraient servir de base pour la double pluralisation, puisque, contrairement à leurs contreparties féminines, ce sont uniquement des pluriels, sans jamais produire d'interprétation *singulier*. L'arbre ci-dessous en (20) représente le double pluriel de *kteb* ('livre') tel que présenté en (14b). Il montre que lorsqu'une division est effectuée par le pluriel (et non par le féminin), il en résulte un pluriel interne masculin qui ne peut être réanalysé comme un singulier, et par conséquent, ne peut être pluralisé pour obtenir un double pluriel avec le suffixe masculin *-een*.



Seule la dérivation en (21) est donc possible.

(21) [[ktobb_{FEM.SG}]-et_{FEM.PLUR}]

(22) * [[ktobb_{MASC.PLUR}]-een_{MASC.PLUR}]

L'idée qu'un pluriel puisse s'appliquer après la division en arabe et dans d'autres langues à singulatif a été proposée par Mathieu (2009, 2012a,b, 2013a,b). Dans les langues à singulatif, telles que l'arabe, le gallois et le breton, le changement de genre peut marquer une opération qui crée une unité à partir d'un nom collectif ou de masse. (23) présente un exemple de l'arabe tunisien.

(23) a. bordgen bordgen-a
 orange.MASC.COLL orange-FEM.SING
 (orange, une orange)

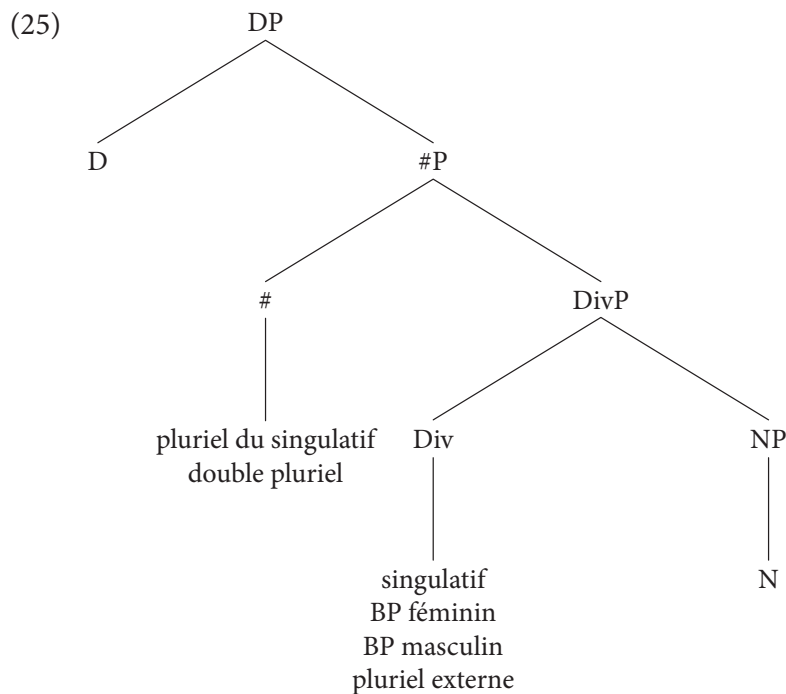
b. rmal raml-a
 sand.MASC.COLL sand-FEM.SING
 (sable, un grain de sable)

[Arabe tunisien]

Les noms collectifs se réfèrent généralement à des masses et des agrégats, et font référence à des types (Ojeda, 1992; Zabbal, 2002; Mathieu, 2013a,b). Ils sont numériquement neutres, et peuvent par ce fait être utilisés dans des contextes inclusifs: ils incluent le singulier et peuvent se référer à une ou plusieurs entités. Les noms collectifs sont toujours masculins en arabe, et (24) montre que l'ajout du suffixe *-a* à ces noms résulte en un nom grammaticalement féminin ayant une lecture atomique. Les collectifs (ainsi que les noms de masse) sont générés sous N (Mathieu, 2012a, 2013a). Une fois que les noms collectifs ont été fractionnés par l'opération singulative, le résultat peut ensuite être pluralisé par la suffixation du marqueur de pluriel externe féminin *-at* (24).

- (24) a. bordgen-a bordgen-a-at
orange-FEM.SING orange-FEM.SING-PLUR
(une orange, des oranges)
- b. raml-a raml-a-at
sand-FEM.SING sand-FEM.SING-PLUR
(un grain de sable, des grains de sable) [Arabe tunisien]

Les noms singulatifs représentent des unités individuelles ou les partitions d'une espèce (Ojeda, 1992). à la différence des noms collectifs, les pluriels des noms singulatifs sont sensibles au nombre : ils n'incluent pas le singulier et font toujours référence à « quelques entités discrètes ». Mathieu (2009, 2012a,b, 2013a,b) propose que, puisque le marqueur du singulatif est responsable de la division, il est généré sous Div⁰ (voir aussi Zabbal, 2002 ; Fassi Fehri, 2003, 2012), avant que le deuxième pluriel ne soit ajouté à un niveau supérieur, à savoir sous #⁰. En accord avec la proposition de Mathieu, nous soutenons que les pluriels doubles résultent également de deux niveaux différents de pluralisation, tel qu'illustré en (25).



En (25), les pluriels externes sont générés sous la tête de division. Il s'agit de pluriels tout à fait normaux et équivalents au pluriel anglais tel qu'analysé par Borer (2005). Les pluriels internes féminins sont également générés sous la tête de division, et sont ensuite pluralisés sous la tête de comptage (#⁰). Le pluriel interne féminin n'est pas dérivé du pluriel interne masculin ; les deux formes sont dérivées d'une racine nominale et sont en compétition. Le pluriel interne féminin a une dénotation similaire à celle du singulatif : il dénote une entité unique qui peut être

pluralisée. Le deuxième pluriel a la même interprétation que le pluriel du singulatif: il se réfère à quelques entités discrètes (le pluriel sous #⁰ a donc une fonction comptable). Le pluriel interne masculin qui est en compétition avec le féminin agit plutôt comme un nom collectif, mais seulement dans le sens où il désigne des types et inclut la référence au singulier. Avec le pluriel interne masculin, le pluriel performe la division, tel que soutenu par Borer (2005), dans sa théorie de la division, où la seule fonction du pluriel est celle de diviser. Toutefois, puisque les pluriels internes grammaticalement féminins sont réanalysés comme des singuliers, il en résulte que la division ne peut être performée par le pluriel. Dans ces cas, nous proposons que c'est le genre qui est responsable de la division.

Sans rentrer dans les détails car notre article touche à sa fin, il est important de souligner que les faits qui nous intéressent dans cet article ne sont pas sans rappeler des faits comme ceux en (26).

- (26) a. The class have grown since last year.
b. The class has grown since last year.

Les noms collectifs en anglais tels que *class* peuvent, dans certains dialectes, s'accorder au pluriel (26a) ou au singulier (26b). Lorsqu'on obtient l'accord pluriel sur le verbe, une interprétation distributive est générée alors que lorsqu'on obtient l'accord singulier, le nom *class* se réfère à un groupe (Smith, 2015). En arabe, comme nous l'avons vu au cours de notre exposé, la forme du nom est plurielle et en anglais, elle est singulière, mais il n'en reste pas moins que dans les deux cas, nous avons la possibilité de non-appariement de l'accord.

Smith (2015) propose que, bien que *class* soit morphologiquement singulier en (26a), le nom est un pluriel sous-jacent. Selon l'auteur, les mots comme *class* sont des noms hybrides (dans le sens de Corbett, 2006): morphologiquement uniques, mais sémantiquement doubles. L'idée proposée est que chaque substantif possède deux ensembles de traits: un ensemble de traits morpho-syntaxiques et un ensemble de traits sémantiques. Dans la majorité des cas, les deux ensembles se ressemblent (ils partagent les mêmes valeurs), auquel cas l'accord se fait tout naturellement entre le verbe et son sujet. Cependant, dans le cas des noms hybrides, il y a possibilité de deux ensembles différents. Pour illustrer, considérez la différence entre (27a) et (27b).

- (27) a. class: [uF: SG; iF: PL]
b. class: [uF: SG; iF: SG]

(27a) correspond à (26a): l'accord se fait avec le trait interprétable PL. (27b) correspond à (26b): l'accord se fait avec le trait non-interprétable SG.

Landau (2016) fait une analyse similaire de *be'lim* ('propriétaire') en hébreu qui, bien que pluriel morphologiquement peut s'interpréter soit au pluriel soit au

singulier, mais dans une variante théorique intéressante où s'opposent les traits d'accord (*concord*) et les trait sémantiques (*index*).

Si nous donnions une analyse similaire des pluriels internes en arabe, cela donnerait les schémas suivants :

- (28) a. *rjel* (hommes): [uF: PL; iF: PL] et [uF: MASC; iF: MASC]
 b. *rjel* (hommes): [uF: PL; iF: SG] et [uF: MASC; iF: FEM]

Cette description n'est pas adéquate, car l'accord du verbe en arabe dans les cas qui nous intéressent ne se fait en aucun cas avec le trait interprétable du genre féminin, puisque *rjel* 'homme' est masculin (syntaxiquement et sémantiquement). Comme nous l'avons montré en (25), le féminin en arabe est capable de créer des individus (comme le fait un article/déterminant dans une autre langue). Ceci est vrai pour le singulier et pour les pluriels internes. Il y a là une généralisation dont (28) ne peut pas rendre compte directement. La théorie des pluriels envisagée par Borer (2005) et développée plus en avant par Mathieu (2012a, 2013a) pour les pluriels en arabe nous aide à comprendre pourquoi le féminin peut créer des individus et pourquoi les pluriels doubles sont possibles : dans les deux cas, ils sont générés sous la tête de division (catégorie fonctionnelle atomisante par excellence). L'analyse des noms hybrides récemment développée dans la littérature traite d'un phénomène différent de celui à l'étude dans cet article.

Pour résumer : dans cette section, nous avons montré que le pluriel intermédiaire des pluriels doubles de l'arabe est féminin à un niveau sous-jacent. Dans le même ordre d'idées, nous avons soutenu que le premier pluriel a une fonction de division, alors que le rôle du deuxième pluriel est de compter. Cette hypothèse s'appuie sur le fait que le deuxième pluriel est marqué par le suffixe *-et*, qui est utilisé pour pluraliser les noms féminins. En outre, les pluriels internes féminins désignent des groupes homogènes et déclenchent un accord singulier du verbe, ce qui renforce l'idée qu'ils peuvent être réanalysés comme des singuliers pouvant être pluralisés. À la fin de la présente section, nous avons présenté une analyse récente des noms hybrides dont le comportement morpho-sémantique et sémantique n'est pas sans rappeler celui des pluriels internes en arabe. Nous avons conclu que bien qu'adéquate pour les accords sémantiques, cette analyse n'explique pas le phénomène de la variation de l'accord à l'étude dans cet article, puisque nous traitons non pas d'accord sémantique en genre, mais bel et bien d'accord syntaxique.

3. Conclusion

Cet article avait comme objectif d'analyser un phénomène curieux en arabe tunisien qui semblait s'apparenter à un échec d'accord : les traits ϕ de pluriels internes

occupant la fonction sujet ne s'accordent pas toujours en genre et en nombre avec le verbe. Nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle il ne s'agissait pas d'un cas d'échec de l'accord ni même de disparité d'accord, mais que l'accord entre le pluriel interne sujet et le verbe était standard et dû à un réflexe morphosyntaxique d'une opération sémantique sous-jacente. Nous avons montré que les pluriels internes peuvent être masculins ou féminins (à un niveau sous-jacent) et que lorsqu'ils sont féminins, ils s'accordent en genre avec le verbe. Lorsque le pluriel interne et le verbe portent des traits masculins, une interprétation distributive est ciblée et lorsque l'accord est féminin, il en résulte une interprétation collective ou de groupe. Par la voie du féminin, qui fonctionne indépendamment comme un atomiseur syntaxique dans le cas des singulatifs, une entité de groupe, à savoir une entité désignant un individu est créée. Les pluriels internes féminins ont été comparés non seulement aux pluriels féminins, mais aussi aux noms collectifs et au pluriel du singulatif, pour donner la typologie résumée dans le tableau 1 ci-dessous.

Table 1. Comparaison des différents pluriels de l'arabe

| | Genre gramm. | Nombre sém. | Nombre morph. | Dénotation |
|---------------------|--------------|-------------|---------------|------------|
| Noms collectifs | Masculin | Pluriel | Singulier | Types |
| Plur. interne masc. | Masculin | Pluriel | Pluriel | Types |
| Plur. du singulatif | Féminin | Pluriel | Pluriel | Individus |
| Plur. interne fém. | Féminin | Singulier | Pluriel | Groupe |

Effectuée dans le cadre de la théorie des nominaux de Borer (2005) et de la théorie des pluriels de Mathieu (2013a), notre analyse a fourni des arguments supplémentaires en faveur d'un pluriel supérieur (de non-division), de la capacité du genre, dans sa possibilité de créer des individus en jouant le rôle d'un opérateur syntaxique, à être employé au-delà de ses simples spécifications lexicales, et de l'idée que l'accord joue un rôle important pour la syntaxe (et donc pour la sémantique). Plusieurs questions demeurent ouvertes à l'égard de la syntaxe et de la sémantique des pluriels de l'arabe. Par exemple, certains noms ont à la fois un pluriel externe et un pluriel interne: la question qui se pose est pourquoi en est-il ainsi? (voir Dali, à paraître). Et finalement, il nous faudra tester notre hypothèse pour d'autres langues qui, comme l'arabe, n'ont pas un, mais plusieurs pluriels.

Œuvres citées

- Acquaviva, P. (2008). *Lexical plurals*. Oxford: Oxford University Press.
- Alexiadou, A. (2004). Inflection class, gender and DP-internal structure. In Gereon Müller, Lutz Gunkel et Gisela Zifonun (Eds.), *Explorations in Nominal Inflection* (pp. 21–50). Berlin: Mouton. doi: 10.1515/9783110197501.21

- Belnap, K. (1991). *Grammatical agreement variation in Cairene Arabic*. Thèse de doctorat, University of Pennsylvania.
- Borer, H. (2005). *In name only*. Oxford: Oxford University Press.
- Borer, H. & Ouwayda, S. (2010). Men and their apples: Dividing plural and agreement plural. Article présenté à *GLOW in Asia VIII*, Beijing Language and Culture University.
- Brustad, K. (2000). *The syntax of spoken Arabic*. Washington, DC: Georgetown University Press.
- Caubet, D., Simeone-Senelle & Vanhove, M. (1989). Genre et accord dans quelques dialectes arabes. *Linx*, 21, 39–66. doi: 10.3406/linx.1989.1130
- Corbett, G. (1991). *Gender*. Cambridge: Cambridge University Press.
doi: 10.1017/CBO9781139166119
- Corbett, G. (2006). *Agreement*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Dali, M. (2015). *The feminine operator in Arabic*. Mémoire de maîtrise, Université d'Ottawa.
- Dali, M. (article à paraître). *On the contrastive use of plurals in Tunisian Arabic*. Université d'Ottawa.
- Danon, G. (2011). Agreement and DP-internal feature distribution. *Syntax*, 14, 297–317.
doi: 10.1111/j.1467-9612.2011.00154.x
- De Belder, M. (2011). A morphosyntactic decomposition of countability in Germanic. *Journal of Comparative Germanic Linguistics*, 14, 173–202. doi: 10.1007/s10828-011-9045-0
- den Dikken, M. (2001). « Plurisingulars », pronouns and quirky agreement. *The Linguistic Review*, 18, 19–41.
- Fassi Fehri, A. (1993). *Issues in the structure of Arabic clauses and words*. Dordrecht: Kluwer Academic. doi: 10.1007/978-94-017-1986-5
- Fassi Fehri, A. (2003). Mass, Count, Bare. Article présenté à *The Sixth LSM Meeting*, Rabat: IERA, Mohammed V University.
- Fassi Fehri, A. (2012). *Key features and parameters in Arabic grammar*. Amsterdam: John Benjamins. doi: 10.1075/la.182
- Ferguson, C. (1989). Grammatical agreement in Classical Arabic and the modern dialects: a response to Versteegh's pidginization hypothesis. *Al-'Arabiyya*, 22, 5–18.
- Gillon, G. (2009). The Semantic core of determiners: Evidence from Skwxwu7mesh. In J. Gimeshi, I. Paul, & M. Wiltschko (Eds.), *Determiners: Universals and variation* (pp. 177–213). Amsterdam: John Benjamins. doi: 10.1075/la.147.06gil
- Grimm, S. (2012). Inverse number marking and individuation in Dagaare. In D. Massam (Ed.), *Count and mass across languages* (pp. 75–98). Oxford: Oxford University Press.
doi: 10.1093/acprof:oso/9780199654277.003.0005
- Kramer, R. (2009). *Definite markers, phi-features, and agreement: A morphosyntactic investigation of the Amharic DP*. Thèse de doctorat, University of California, Santa Cruz.
- Kramer, R. (2015). *The morphosyntax of gender*. Oxford: Oxford University Press.
doi: 10.1093/acprof:oso/9780199679935.001.0001
- Landau, I. (2016). DP internal agreement: A configurational analysis. *Natural Language and Linguistic Theory*, 34, 975–1020. doi: 10.1007/s11049-015-9319-3
- Mathieu, É. (2012a). Flavors of division. *Linguistic Inquiry*, 43, 650–679.
doi: 10.1162/ling_a_00110
- Mathieu, É. (2009). On the mass/count distinction in Ojibwe. Présenté à *the Mass/count workshop*, organisé par Diane Massam, Université de Toronto, 7-8 février.
- Mathieu, É. (2012b). The mass/count distinction in Ojibwe. In D. Massam (Ed.), *Count and mass across languages* 172–198. Oxford: Oxford University Press.
doi: 10.1093/acprof:oso/9780199654277.003.0010

- Mathieu, É. (2013a). On the plural of the singulative. In A. McKillen & B. Buccola (Eds.), *McGill Working Papers in Linguistics* 23.
<http://people.linguistics.mcgill.ca/mcgwpl/McGWPL/2013v23n01/Mathieu2013.pdf>
- Mathieu, É. (2013b). Many a plural. In A. Aguilar-Guevara, B. Le Bruyn & J. Zwarts (Eds.), *Weak Referentiality* (pp. 157–181). Amsterdam: John Benjamins. doi: 10.1075/la.219.07mat
- Mathieu, É. & Zareikar, G. (2016). Measure words, plurality, and cross-linguistic variation. *Linguistic Variation*, 15, 169–200. doi: 10.1075/lv.15.2.02mat
- Ojeda, A. (1992). The Semantics of number in Arabic. In C. Baker & D. Dowty (Eds.), *SALT II: Proceedings of the Second Conference on Semantics and Linguistic Theory* (pp. 303–325). Ohio State University, Linguistic Society of America.
- Preminger, O. (2014). *Agreement and its failures*. Cambridge, MA: MIT Press.
 doi: 10.7551/mitpress/9780262027403.001.0001
- Smith, P. (2015). *Feature mismatches: Consequences for syntax, morphology and semantics*. Thèse de doctorat, University of Connecticut.
- Steripolo, O. & Wiltschko, M. (2010). Distributed GENDER Hypothesis. In G. Zybatow, P. Dudchuk, S. Minor & E. Pshehotskaya (Eds.), *Formal Studies in Slavic Linguistics* (pp. 155–172). Frankfurt am Main: Peter Lang.
- Wechsler, S. & Zlatić, L. (2003). *The many faces of agreement*. Stanford: CLSI.
- Wright, W. (1933). *A grammar of the Arabic language* (Volume I). Cambridge: Cambridge University Press.
- Zabbal, Y. (2002). *The semantics of number in the Arabic noun phrase*. Mémoire de maîtrise, Université de Calgary.

Résumé

Les pluriels internes féminins de l'arabe tunisien

L'objectif de cet article est de rendre compte des pluriels simples et doubles de l'arabe dans le cadre de la théorie des nominaux et de l'individuation de Borer (2005). En particulier, nous étudions ces pluriels dans les constructions où l'accord entre le verbe et le pluriel est déviant et faisons quatre propositions 1) les pluriels internes sont féminins (et singuliers) à un niveau sous-jacent dans les contextes où l'accord est déviant, ne représentant donc pas, contrairement aux apparences, d'échec d'appariement; 2) lorsque les pluriels internes s'accordent avec le verbe, une interprétation distributive ou collective est établie, et lorsque les pluriels internes ne s'accordent pas avec le verbe, seule l'interprétation collective peut être générée, résultat de la fonction atomisante du féminin que l'on retrouve indépendamment dans le contexte du singulatif; 3) le pluriel interne féminin constitue la base des doubles pluriels, si bien que ces derniers font surface à un niveau supérieur dans la structure nominale, offrant donc un deuxième type de pluriel, pourvu d'une fonction comptable, alors que celui généré sous la tête Div a une fonction atomisante; 4) les règles que nous décrivons sont tout à fait prévisibles et productives, ce qui laisse supposer que les pluriels étudiés dans notre article ne sont pas des pluriels lexicaux.

Mots clés : pluriels, arabe, genre, accord, collectif, distributif, noms hybrides

Abstract

Feminine broken plural in Tunisian Arabic

The aim of this paper is to account for single and double plurals of Arabic under Borer's nominal theory of division (2005). In particular, we study these plurals in constructions where the agreement between the verb and the plural is deflected and make four proposals : 1) broken plurals are feminine (and singular) at an underlying level in contexts where the agreement is deflected, thus not representing failure of agreement, contrary to appearances; 2) when the broken plurals agree with the verb, distributive or collective interpretations arise, and when the broken plurals do not agree with the verb, only the collective interpretation can be generated as a result of the atomizing function of the feminine gender that is independently found in the context of the singulative ; 3) the feminine broken plural constitutes the basis of the double plurals, so that the later surface at a higher level in the nominal structure, thus providing a second type of plural, with a counting function, while the plural generated under Div has an atomizing function; 4) the rules that we describe are quite predictable and productive, suggesting that the plurals studied in our paper are not lexical plurals.

Keywords: plurals, arabic, gender, agreement, collective, distributive, hybrid nouns

Adresses des auteurs

Myriam Dali
Département de linguistique
Université d'Ottawa
70, Avenue Laurier Est
Ottawa, ON K1N 6N5
Canada

Éric Mathieu
Département de linguistique
Université d'Ottawa
70, Avenue Laurier Est
Ottawa, ON K1N 6N5
Canada